

GARANTIE LIMITÉE DE VALVOLINE SUR LES LUBRIFIANTS

Valvoline LLC (« Valvoline ») garantit tous les lubrifiants de marque de distributeur NAPA fabriqués par Valvoline contre toute défaut d'entretien du moteur ou de l'équipement, à condition que :

- Le lubrifiant NAPA réponde aux spécifications du fabricant pour l'entretien ou ait été spécifiquement recommandé pour cet entretien par NAPA.
- Le moteur ou l'équipement soit utilisé dans les limites de vitesse, de charge, de température, etc. pour lesquelles le lubrifiant NAPA est spécifié ou recommandé.
- Le moteur ou l'équipement et le véhicule fassent l'objet d'un programme d'entretien régulier, planifié et documenté et de protocoles d'essai (si nécessaire) répondant aux recommandations d'entretien du fabricant.

S'il est prouvé que le lubrifiant NAPA est directement responsable de la défaillance du moteur ou de l'équipement dans ces conditions, Valvoline s'engage à rétablir le rendement normal de l'équipement.

Cette garantie remplace toutes les autres garanties, et Valvoline décline toute responsabilité pour les dommages indirects ou consécutifs. Certains États pouvant ne pas autoriser l'exclusion ni la restriction des dommages accessoires ou consécutifs, l'exclusion ou la limitation précédente peut ne pas s'appliquer à votre cas.

La présente garantie limitée vous confère des droits légaux spécifiques. Vous pouvez également bénéficier d'autres droits qui varient d'un État à l'autre. La Société Valvoline se réserve le droit d'inspecter le moteur ou l'équipement endommagé, de prélever des échantillons, d'effectuer des essais et d'examiner tous les documents connexes qu'elle juge nécessaires pour déterminer la cause de la défaillance.

Pour aviser Valvoline d'une réclamation au titre de la garantie, contactez le support produit de Valvoline au numéro 1-800- TEAMVAL (1-800-832-6825).

